

**Réunion régionale du réseau des interlocuteurs privilégiés
pour la prévention des difficultés des entreprises**

28 Novembre 2019

Maison des Compagnons et du Devoir de Nantes

Bilan des ateliers

Atelier 1 - « Améliorer la détection des signaux faibles, actions de prévention »

Animateur : Franck RAMBAUD, DIRECCTE (adjoint au CRP) – 27 participants

Ressenti général/attentes

Attention à ne pas se focaliser sur le suivi des entreprises de plus de 20 salariés (référence à la démarche « Signaux faibles » présentée le matin). Nécessité d'accompagner la montée en compétences des chargés de mission CPME, CCI, FFB, CAPEB, CRA... pour la détection des signaux faibles et le suivi du plan d'action (besoin d'une meilleure connaissance des dispositifs mobilisables et actions à entreprendre jugés mal connus). Assurer la formation « poussée » des interlocuteurs privilégiés et de connaissance des dispositifs (CCSF, Médiation du crédit, Médiation des entreprises). Rappel du site de la DIRECCTE avec l'ensemble des documents disponibles et liste des interlocuteurs privilégiés. La liste des interlocuteurs privilégiés, les réunions régionale et départementale CRP sont reconnues et appréciées.

Actions à engager :

1. Ateliers de sensibilisation et de formation.

Porteur : FBF Pays de la Loire – M. Jean-Charles DOUET

La FBF va réunir les responsables « marché entreprise » des banques. Objectifs :

- un retour sur la journée du 28 novembre,
- sensibiliser l'intérêt de la faire et accroître le nombre d'interlocuteurs privilégiés au niveau des banques
- apporter un premier niveau d'information et formation

Action programmée le 6 décembre 2019

2. Mise en place d'un réseau de veilleurs.

Porteur : Chambre Régionale d'Agriculture – M. Christian PETITEAU

La chambre Régionale d'Agriculture sensibilise et met en place un réseau de veilleurs (personnes en lien direct avec les agriculteurs : banquier, comptable, vétérinaire, contrôleur laitier, fournisseur) pour détecter les difficultés et alerter sur le terrain. Ce dispositif va être amplifié / amélioré.

3. Intégration de séquences « prévention » dans des réunions traditionnelles des signataires de la charte (AG, réunion de bilan, ...)

Porteur(s) : tous les membres du réseau

Volonté d'insérer dans les réunions d'animation régionale/départementale des signataires un volet prévention : invitation d'interlocuteurs privilégiés et présentation de dispositifs mobilisables (consensus général). A réaliser en cours de l'année suivant les animations proposées. Réflexe à prendre.

Atelier 2 - « Mieux communiquer sur l'existence du réseau »

Animateurs : Gwenolé LE-ROUX et Amine BENZIDIR, chargés de mission Service Economique de l'Etat en Région – 9 participants

Actions à engager :

1. Poursuivre la promotion régulière du réseau à l'occasion des événements organisés par ses membres, en favorisant les interventions « croisées »

Porteur(s) : tous les membres du réseau

Les membres du réseau saisissent aujourd'hui l'occasion d'événements portant sur les difficultés d'entreprises ou d'autres sujets concernant celles-ci (information sur les évolutions législatives, etc.)

pour consacrer un point à l'ordre du jour dédié à la communication sur l'existence et les actions du réseau, en faisant parfois intervenir un autre membre du réseau via des interventions « croisées ». Il s'agit de favoriser ces initiatives.

2. Identifier des success-stories et des chefs d'entreprises pouvant témoigner sur l'action du réseau.

Porteur(s) : MEDEF Pays de la Loire (Mme Frédérique BARTEAU) (suggestion : proposer à 60000 rebonds de contribuer)

Il s'agit de disposer d'un vivier d'exemples pouvant notamment être mobilisés pour intervenir à l'occasion des événements organisés (cf. action 1). Suggestion : proposer à 60000 rebonds de contribuer.

3. Présence sur les réseaux sociaux fréquentés par les chefs d'entreprises et marketing du réseau.

Porteurs : MEDEF Pays de la Loire (Mme Frédérique BARTEAU) + CCI 44 (Claire DOUILLARD) + Banque de France (Vickie PAJON DELEMAZURE)

Il s'agit d'incarner une présence du réseau des interlocuteurs privilégiés sur les réseaux sociaux fréquentés par les chefs d'entreprise (Linkedin, voire Twitter ou autres), en développant une approche marketing (logo, identité visuelle, etc). Un profil incarnant le réseau ou un hashtag serait créé, que chaque membre du réseau identifierait dans ses posts liés aux difficultés d'entreprise afin de favoriser la diffusion de l'actualité des membres du réseau sous une identité visuelle commune. Dans un second temps, il conviendrait d'évaluer l'impact du dispositif et de dégrossir le besoin exprimé par les utilisateurs. Puis, la mise en place d'un guichet unique, à l'instar de ce qu'a fait la chambre des métiers et de l'artisanat avec son dispositif SOS Artisan, pourrait être une piste à privilégier.

4. Améliorer la plate-forme permettant d'orienter le chef d'entreprise vers les membres du réseau pour l'accompagner face à ses difficultés

Porteur(s) : MEDEF Pays de la Loire (Mme Frédérique BARTEAU) + CCI 44 (Claire DOUILLARD) + Banque de France (Vickie PAJON DELEMAZURE)

Il s'agit dans un premier temps de faire la preuve / démonstration du besoin et un inventaire de l'existant (notamment <https://entreprisespaysdelaloire.fr/>), puis, le cas échéant, de proposer un format de plateforme (exemple : plateforme Team France Export). Suggestion : intégrer CPME Loire-Atlantique dans le groupe projet.

Atelier 3 - « Changer la vision de l'échec »

Animateur : Jean-Philippe BEAUX (CRP) – 12 participants

Présentation des actions menées par les banques pour mettre en place un cursus de formation des conseillers bancaires (procédures judiciaires, acteurs du réseau, ...) et parcours d'accompagnement pour faciliter le rebond de chefs d'entreprise en association avec 60.000 rebonds.

Actions à engager :

1. Développer la pédagogie à destination d'élèves-ingénieurs, futurs créateurs d'entreprises.

Porteur : MEDEF 44 – commission entreprises (Marie ROBINEAU)

Il s'agit de développer les actions déjà réalisées auprès des élèves d'école de commerce (Audencia, ESCA Angers, IAE) vers d'autres publics créateurs d'entreprises : les élèves-ingénieurs.

2. Etablir un relevé des actions engagées, notamment par la loi PACTE, pour ne plus stigmatiser les dirigeants ayant rencontrés des difficultés.

Porteurs : Association des Acteurs du Retournement de l'Ouest (AARO) – Yves-Marie HERROU et Marie ROBINEAU

Ce document, utile pour les membres du réseau et communicable aux chefs d'entreprises, permet de faire un état des lieux précis des avancées engagées depuis plusieurs années (suppression de l'indicateur dirigeant 040 par la Banque de France en 2017 puis 050 en Janvier 2019) et celles prévues par la loi PACTE promulguée en Mai 2019.